Premier conseil d'école de l'année scolaire 2026-27

Cette première réunion a été l'occasion d'installer le conseil d'école le 16 octobre 2026 et d'aborder les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

► Membres du conseil d'école présents :

Parents d'élèves : Mme MARCELOU, Mme DALVAL, M.RICHARD, Mme DEMONGEOT, Mme PIGUET, Mme AGURTO.

Enseignants : Mme MICHELAT, Mme BOISSELIER, Mme KELLER, M. GALBRUN (Directeur)

Élus communaux : M. STEIB (Maire), M. DESGRANGES (1er adjoint), M. MONNIER (3 ème adjoint).

Périscolaire : Mme BOURQUARDEZ.

DDEN : Mme TOURNIER.

► Présentation du fonctionnement de l'école et de l'équipe éducative pour cette année 2026-27.

L'école a un effectif global de 81 élèves dont :

27 PS-MS-GS.
19 CP-CE1
17 CE2-CM1
18 CM1-CM2

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est composé pour cette année Catherine Weber et David Lecrot, qui sont excusés pour ce conseil d'école.

Périscolaire : le bon fonctionnement du périscolaire est souligné par les parents d'élèves, qui insistent notamment sur la facilité de communication. Des ajustements seront effectués avec la mise en place de listes définitives.

► Bilan de la rentrée scolaire.

Une modification a été apportée concernant l'entrée maternelle, désormais distincte de celle des élémentaires par la porte de la salle des petits trésors. Le changement a été bénéfique pour le bon déroulement des entrées et sorties, ainsi que pour le contact direct avec l'enseignant et l'ATSEM, apprécié des parents.

Des travaux ont été entrepris par la Mairie : peinture de l'escalier et un toilette du premier étage, nouvel ordinateur et deux ordinateurs portables pour les élèves.
A signaler aussi un déplacement de crochets de porte-manteaux, pour plus de praticité.

Cross
L'école remercie chaleureusement l'équipe de parents pour l'organisation réussie de cette première édition du cross de l'école. La mairie se félicite du succès et propose pour l'an prochain d'en faire la promotion. Il est aussi proposé l'instauration d'un arrêté municipal et la mise en place de barrières pour l'édition 2027-28.

Les parents d'élèves rappellent l'importance de la présence d'enfants de l'école pour la course des lapereaux à Héricourt, le 13 décembre. Ils rappellent que l'an dernier, Luze figurait en bonne place et que cela s'inscrit pleinement dans la philosophie du cross de l'école.
L'école s'engage à relayer l'information pour encourager les petits coureurs luzois. Plus il y aura de participants, plus il y aura de chances d'avoir un lot de récompense.

Pour faire face aux changements climatiques la mairie annonce aussi une étude pour l'installation d'une climatisation dans l'école.

Dans cette même thématique, le problème de la gestion de l'eau à l'école est évoqué.
Dans l'urgence, face aux restrictions d'usage de l'eau liées à la sécheresse, l'école a mis temporairement en place l'usage de lingettes hygiéniques.
L'école demande qu'il soit étudié des solutions pour diminuer l'eau consommée au robinet et dans les chasses d'eau des toilettes. Il faut trouver des solutions durables face aux changements climatiques en perspective.

Un point concerne le site internet de la mairie. Les photos de l'équipe enseignante ont bien été modifiées mais l'école souligne que les chiffres des effectifs ne sont pas mis à jour, tout comme la photo de l'école. Il est acté que dorénavant lors du changement de photos en début d'année, les informations de changement de l'école seront demandées et diffusées sur le site internet de la mairie. Pour cette année, les modifications seront également apportées bientôt.

La mise en place d'une douche dans les toilettes collectifs du rez-de- chaussée, demandée l'année dernière, est rappelée.
La Mairie s'engage à sa mise en place mais explique avoir pris du retard, avec l'arrivée tardive d'un agent communal qui faisait défaut jusque-là.

La question de la moisissure persistante dans les toilettes de l'étage est soulevée. Plusieurs pistes sont évoquées pour résoudre le problème : VMC, carottage du mur… La mairie réfléchit à trouver la solution la plus adaptée.

► Présentation et discussion du règlement intérieur de l'école.
Les points de modifications du règlement intérieur porte sur le changement d'entrée maternelle et quelques formulations. Le règlement intérieur est adopté à 9 voix sur 9 possibles.

Point sur la coopérative scolaire. Les parents demandent plus de transparence. L'école accepte de faire un point en début et fin d'année, lors du premier et du dernier conseil d'école.
L'école remercie l'association des parents d'élèves, les Z'enfants d'abord, pour leur généreuse contribution financière essentielle pour les projets soutenus par l'école.
Toutefois l'association, au fonctionnement remarquable, fait savoir que l'aide de nouveaux parents serait la bienvenue pour perpétrer ce bon fonctionnement dans la durée.

L'école demande aussi à la mairie de connaître le montant du budget disponible avant la fin d'année civile. Cela faciliterait la lisibilité pour mieux anticiper les dépenses, compte tenu des décalages entre l'année civile et l'année scolaire concernant la gestion des budgets.

► Questions relatives à la vie scolaire et aux projets de l'école.

Projet voyage autour du monde, cross, volonté d'inscrire l'école dans un projet commun autour des échecs , jeu de stratégie aux multiples vertus éducatives.

Les classes réfléchissent encore pour décider ou affiner les projets de sorties scolaires émergents (Paris pour les CE2-CM1, Grotte d'Osselles pour les CP-CE1...)
Les parents d'élèves annoncent la reconduction de **la Saint-Nicolas le 4 décembre 2026 et la venue du père Noël, à l'école, le 14 décembre.**

L'école demande si le montant alloué pour les livres, donné à chaque enfant, est maintenu. La Mairie confirme l'allocation de 1000 euros pour cette année. La vérification sera faite pour savoir si le montant a déjà été versé. L'école s'engage à acheter les livres pour cette occasion.

► Questions diverses.

La Mairie demande la possibilité de pouvoir diffuser le compte rendu du conseil d'école sur le site internet de la Mairie. L'école accepte le principe sous réserve d'autorisation.
Les Z'enfants d'abord, association dynamique de parents d'élèves, rappellent l'importance de poursuivre leurs actions en ayant l'aide de nouveaux parents. Le directeur souligne l'importance de l'association pour l'école et s'engage à la promouvoir lorsque c'est opportun.